

Pilote des Parcours d'Insertion/ Méthode MAPPI

RS2761 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333n, 333, 332t
Formacode(s)	44595
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

B2C PROJET · SIRET : 44235842000044

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La Méthode d'Accompagnement et de Pilotage des Parcours d'Insertion (MAPPI) décrit l'ensemble des méthodes, des processus et des outils nécessaires pour accompagner les personnes qui doivent ou souhaitent mettre en oeuvre un projet de parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle ou un projet de transition professionnelle.

Avec l'aide d'un accompagnant spécifique en posture de Pilotage de son parcours, la personne élabore puis met en oeuvre son projet de parcours en utilisant les ressources nécessaires et disponibles sur son territoire mis à sa disposition par la collectivité.

Le pilote de parcours utilise les techniques et les méthodes du chef de projet tout en étant en posture d'accompagnement de la personne qui reste en maîtrise de son parcours. Il est le garant de l'avancement du projet de parcours, de la mobilisation et de la bonne utilisation des ressources (opérateurs, financement, dispositifs, etc.) mis à disposition de la personne accompagnée par la collectivité. Il est également un pédagogue qui va permettre à la personne de s'approprier les éléments constitutifs de sa transition, l'aider dans ses choix en veillant à conserver son niveau d'autonomie. Il doit alors concilier 2 types de compétences : des compétences liées au management de projets complexes (le projet de parcours individuel) et des compétences d'accompagnateur social et/ou professionnel (méthode éducative et stratégie d'engagement, accompagnement du changement)

De la phase d'accueil jusqu'à la consolidation dans l'emploi, la certification Pilote des Parcours / Méthode MAPPI propose de mettre en adéquation les méthodes, les outils et les techniques mises en oeuvre afin que le pilote de parcours puisse aider la personne qu'il accompagne à construire son projet de parcours en fonction de ses objectifs, de ses forces mais également des contraintes de son environnement. Travaillée pour des environnements complexes et indécis, où se côtoient des acteurs divers de l'accompagnement, la fonction de pilotage aide la personne dans l'organisation de son projet de parcours, à évaluer ses résultats, dans ses prises de décision.

La fonction de pilotage de parcours est très utile pour tout professionnel de l'accompagnement qu'il travaille dans les structures institutionnelles (Mission Locale, Cap Emploi, Pôle Emploi, etc.) ou des structures privées (Organismes de formation et d'insertion, cabinets d'outplacement, centre de bilan, etc.).

La certification a pour objectif de garantir que les compétences, les méthodes et les techniques nécessaires à la fonction de pilotage des parcours des personnes accompagnées dans un cadre territorialisé sont acquises et intégrées dans la pratique professionnelle. Elle garantit la capacité d'exercer la mission de pilotage dans une optique systémique.

La certification donne au praticien un repère quant au niveau de maîtrise nécessaire sur l'ensemble des éléments constitutifs d'une approche transversale d'exercice de la fonction de Pilotage de Parcours. La certification se travaille autour de 3 activités principales qui allient méthode, technique et posture :

ACT1 : L'Accueil du public, la définition du périmètre d'intervention et le Co-diagnostic de la situation problème du parcours.

ACT2 : L'Ingénierie de parcours qui consiste à Co élaborer des scénarii de parcours compte tenu des informations disponibles à l'instant t

ACT3 : Le Pilotage de parcours d'insertion facilite la mise en oeuvre de son projet de parcours par la personne accompagnée en optimisant l'utilisation des ressources disponibles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Quatre Modules constituent la certification Pilotage de Parcours /Méthode MAPPI.

Module 1 : MAPPI Initiation

Ct1- Conduire un entretien d'accompagnement

Ct2- Savoir formaliser un objectif de parcours et/ou d'étape

Ct3 – Expliciter la stratégie d'accompagnement d'une situation individuelle dans le cadre du parcours

C3- Inscrire ses actes professionnels dans des axes de relation et de production.

C4- Mettre en place les conditions d'engagement de l'accompagné dans sa démarche d'insertion.

Module 2 : MAPPI Accueil

C1- Conduire une phase d'accueil et identifier la problématique de parcours.

C2- Construire un diagnostic social et/ou professionnel.

C3- Inscrire ses actes professionnels dans des axes de relation et de production.

C4- Mettre en place les conditions d'engagement de l'accompagné dans sa démarche d'insertion.

Module 3 : MAPPI Ingénierie

C5- Discriminer les axes de progrès des étapes de parcours.

C6- Co-construire les différents parcours prévisionnels.

C7- Identifier les partenaires en capacité d'intervenir sur le parcours d'un accompagné.

C8- Analyser les risques de parcours.

C3- Inscrire ses actes professionnels dans des axes de relation et de production.

C4- Mettre en place les conditions d'engagement de l'accompagné dans sa démarche

Module 4 : MAPPI Pilotage.

C9- Elaborer des outils d'évaluation de parcours.

C10- Suivre et évaluer le parcours d'insertion.

C6- Co-construire les différents parcours prévisionnels

C11- Coordonner et animer une équipe d'opérateurs autour du parcours

C3- Inscrire ses actes professionnels dans des axes de relation et de production.

C4- Mettre en place les conditions d'engagement de l'accompagné dans sa démarche .

Ct1- Conduire un entretien d'accompagnement

Ct2- Savoir formaliser un objectif de parcours et/ou d'étape

Ct3 – Expliciter la stratégie d'accompagnement d'une situation individuelle dans le cadre du parcours

C1- Conduire une phase d'accueil et identifier la problématique de parcours.

C2- Construire un diagnostic social et/ou professionnel.

C3- Inscrire ses actes professionnels dans des axes de relation et de production.

C4- Mettre en place les conditions d'engagement de l'accompagné dans sa démarche d'insertion.

C5- Discriminer les axes de progrès des étapes de parcours.

C6- Co-construire les différents parcours prévisionnels.

C7- Identifier les partenaires en capacité d'intervenir sur le parcours d'un accompagné.

C8- Analyser les risques de parcours.

C9- Elaborer des outils d'évaluation de parcours.

C10- Suivre et évaluer le parcours d'insertion

C11- Coordonner et animer une équipe d'opérateurs autour du parcours

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'une pratique d'accompagnement depuis au moins 6 mois ou souhaiter rentrer dans le métier après un entretien de positionnement/ recrutement auprès des personnes habilitées (direction des structures employeuses et /ou direction de l'organisme b2c Projet).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS5939

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.b2c-fr.com

Ouvrage Méthode d'Accompagnement et de Pilotage des Parcours d'Insertion (MAPPI) aux éditions Qui Plus Est

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2761/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	25
Montant total engagé	16 400 €
Coût moyen par dossier	656 €
Durée moyenne	9 h
Période	01/2020 – 11/2021
France compétences	99 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.